



CYCL'@NET

Janvier 2021 // N° 63

PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DES 15 ET 16 JANVIER 2021 DU COMITÉ DIRECTEUR AU SIÈGE FÉDÉRAL À IVRY-SUR-SEINE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr

www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991
Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964

Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

1 ÉLECTION DU BUREAU DE LA FÉDÉRATION

- **Trésorier** : Jean-Marie BROUSSE
- **Secrétaire générale** : Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ
- **Vice-président** : Claude ROBILLARD
- **Vice-président** : Dominique LAMOULLER
- **Membre** : Denis VITIEL
- **Membre** : Patrice DELGA

2 DÉSIGNATION DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

- **Sport-Santé** : Patrice DELGA
- **Formation et Transition numérique** : Claude ROBILLARD
- **Culture et Patrimoine** : Martine CANO
- **Sécurité** : Denis VITIEL
- **Assurances** : Nicolas EDUIN
- **Communication** : Yves BIGEL
- **VTT, Bases VTT et Gravel** : Yann SARRET
- **Longues distances et Brevets sportifs** : Stéphane GIBON
- **Accueil des personnes en situation de handicap** : François BEAUDOUIN
- **Grandes manifestations et Brevets de tourisme** : Ghislaine CHARTON
- **Tourisme, labels Territoires vélo et Cyclomontagnardes** : François MANENT
- **Jeunes et Familles** : Christophe DUFOUR et Pascal LANDAIS
- **Féminines et Convention pré-accueil** : Marie-Christine DUDRAGNE
- **Administrative et Juridique** : Dominique LAMOULLER
- **Centre nature « Quatre vents »** : Dominique LAMOULLER
- **Relations et aides aux structures** : Christian PROPONET

La revue *Cyclotourisme* est rattachée à la commission Culture et patrimoine et *Toutes à vélo* à la commission Féminines.

3 DÉSIGNATION DE DEUX CHARGÉS DE MISSION

- **Tour Cyclotouriste, Vel'Europe, Semaine fédérale de Valognes (50)** : Jacky BROUSSEAU
- **Concours européen de sécurité routière 2024 et Projet « Génération 2024 »** : Philippe GREFFE,

4 RENCONTRE AVEC LES STRUCTURES (CODEP ET COREG)

Le principe de la tenue d'une réunion regroupant les membres du Comité directeur fédéral et l'ensemble des structures, Comités départementaux et Comités régionaux est retenu. Cette réunion est prévue le samedi 27 mars au FIAP, à Paris, sous réserve du contexte sanitaire.

5 LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA FÉDÉRATION

- **2021** - Nevers (58) - Les 4 et 5 décembre.
- **2022** - Niort (79) - Les 10 et 11 décembre (report de l'Assemblée générale qui devait se tenir en décembre 2020).
- **2023** - Troyes (10).
- **2024** - Paris (75) à la Sorbonne Nouvelle (Jussieu).

(Les jours seront précisés ultérieurement pour 2023 et 2024).

6 ASSURANCES

Un nouvel appel d'offres pour la désignation de l'assureur fédéral va être lancé d'ici le début février. Une commission va être créée, elle sera composée notamment de Nicolas EDUIN, de Nicolas LEROY, directeur du siège et de Christophe DEJONCHEERE.

7 CONVENTIONS EXTÉRIEURES

- Le Comité directeur fédéral a validé l'adhésion à l'APIC (association de promotion et d'identification des cycles). Pour mémoire, le marquage des vélos neufs est obligatoire à l'achat depuis le 1^{er} janvier 2021, il ne l'est pas pour les cycles d'occasion ou pour l'acquisition ancienne de vélo. Des opérations de marquage des vélos pourraient être organisées à l'intention des licenciés intéressés sur les grandes manifestations nationales, par exemple lors de la Semaine fédérale de Valognes, dans la Manche, cet été.
- La Fédération a renouvelé sa convention de partenariat avec le Petit Futé pour deux ans.

8 CRÉATION DU COMITÉ DE CYCLOTOURISME D'ALSACE

Le Comité directeur a validé la création d'un Comité départemental de cyclotourisme d'Alsace et les statuts (sous réserve de la vérification de conformité). Il conservera le numéro de CoDep 67. Son président élu est Denis VERLING.

AFFILIATIONS 2021

Les clubs qui n'ont pas pu tenir leur assemblée générale à cause de la crise sanitaire, peuvent exceptionnellement renouveler dès maintenant leur affiliation pour l'année 2021 et prendre des licences pour leurs adhérents. Si des modifications apparaissent après une Assemblée générale reportée, les modifications pourront être faites en cours d'année notamment pour les principaux dirigeants du club.

